

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2006

L'an 2006 et le vendredi 20 octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ZANON, Maire.

Présents : Mesdames Janine GUIGON, Gisèle VINCENT.

Messieurs Michel DONOLATO, Jean-Paul NEUFMARS, Roger OUVRIER-BONNAZ, Gilles REYNAUD, Laurent VALENTE, Bruno VIALATTE.

Absents excusés :

- Pouvoir a été donné par Madame Laurence CLOT à Monsieur Jean-Luc ZANON.
- Pouvoir a été donné par Madame Marie-Pierre GOUTIN à Madame Janine GUIGON.
- Pouvoir a été donné par Monsieur Philippe CLAIR à Monsieur Gilles REYNAUD.

Madame Gisèle VINCENT a été nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 8 septembre 2006 est lu et approuvé à l'unanimité.

DECISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET VILLE 2006

DECISION MODIFICATIVE 2006-01

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un dépassement de crédit sur le Budget Ville a été constaté au Chapitre 011

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un dépassement de crédit sur le Budget Ville a été constaté au Chapitre 011 -Section de Fonctionnement - Charges à caractère général,Article 60632 - Fournitures petit équipement, et qu'il ya lieu de régulariser en prélevant le montant de 4700 du Chapitre 022 - Section de Fonctionnement -Dépenses imprévues.Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de porter la somme de 4700 au Chapitre011 - Section de Fonctionnement - Charges à caractèregénéral, Article 60632 - Fournitures petit équipement,par prélèvement du montant de cette somme du Chapitre 022 -Section de Fonctionnement - Dépenses imprévues.

DECISION MODIFICATIVE 2006-02

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un dépassement de crédit sur le Budget Ville 2006 a été constaté au Chapitre 012 - Section de Fonctionnement - Charges de personnel et frais assimilés, Article 6413 - Personnel non titulaire, ainsi qu'au Chapitre 66 - Section de Fonctionnement - Charges financières, Article 66111 - Intérêts des emprunts et dette, et qu'il y a lieu de régulariser en prélevant le montant de 3300 du Chapitre 65 - Section de Fonctionnement- Autres charges de gestion courante, Article 6554 - Contributions aux organismes de regroupement. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décidé à l'unanimité :

- de porter la somme de 3000 au Chapitre 012 - Section de Fonctionnement- Charges de personnel et frais assimilés, Article 6413 -Personnel non titulaire, par prélèvement du montant de cette somme du Chapitre 65 - Section de Fonctionnement - Autres charges de gestion courante, Article 6554 - Contributions aux organismes de regroupement.
- de porter la somme de 300 au Chapitre 66 - Section de Fonctionnement- Charges financières, Article 66111
- Intérêts des emprunts et dette, par prélèvement du montant de cette somme du Chapitre 65 - Section de Fonctionnement - Autres charges de gestion courante, Article 6554 - Contributions aux organismes de regroupement.

INFORMATIONS DIVERSES

Messieurs les Adjoints et les Conseillers-délégués font le compte-rendu de leur différentes délégations:

1)Travaux extérieurs :

Des devis ont été demandés pour les travaux de :

oe

- peinture de l'école maternelle,
- élagage des arbres en bordure du court de tennis, du jeu de boules et devant le Bureau de Tabac, taille des haies de cyprès en face de la salle Pierre BONNET, taille des haies et des arbres des différentes écoles,
- nettoyage et d'aménagement de voirie de différents chemins communaux et ruraux.

oe

Les Services techniques ont procédé durant l'été à l'arrachage des plants d'ambrosie signalés entre les lotissements des Tilleuls et des Vignes, le long du petit canal et aux travaux de nettoyage le long du chemin du cimetière de La Coucourde.

2) SESAME :

La commune de La Coucourde était représentée par Janine GUIGON (conseillère déléguée):

- à la cérémonie d'inauguration du nouveau plateau des sports au Collège MONOD de Montélimar,
- la visite du Centre d'enfouissement des ordures ménagères à ROUSSAS.

3) Animations :

- la Municipalité organise le 18 novembre prochain à 10 h 00 dans la salle Pierre BONNET, une réunion d'informations avec le CNPE de CRUAS ; seront évoqués les bilans, contrôles, sûreté nucléaire, déchets et recyclage, durée de vie de la centrale nucléaire. Toute la population est conviée à cette réunion publique. Un cadeau sera remis aux participants à cette réunion.
- la Municipalité invite les Coucourdois et Coucourdoises le samedi 2 décembre à 11 h à la cérémonie d'inauguration de la supérette et du nouveau secrétariat de mairie. Un post-contact sera distribué à chaque foyer.

4) Urbanisme :

Depuis la dernière réunion du Conseil Municipal :

Permis de construire : 1 accordé.

Permis de construire modificatif : 1 accordé.

Déclaration de travaux : 7 en instruction / 1 refusée.

Certificat d'urbanisme : 3 déposés.

5) Bibliothèque :

- le 12 octobre dernier, lors du passage du bibliobus de la Médiathèque de Valence, 337 livres ont été échangés.
- le spectacle de Contes pour les enfants des écoles de La Coucourde que les bénévoles de la Bibliothèque avaient prévu d'organiser pour la fin d'année ne pourra pas avoir lieu. Les 200 (sur les 1100) de la subvention municipale qui étaient réservés pour cette animation seront employés à acheter des livres. Ils viendront s'ajouter aux 81 ouvrages déjà acquis.

6) Enseignement :

Vu les effectifs -105 enfants inscrits pour l'année scolaire 2006/2007 dont 44 en classe de maternelle - et suite à la demande d'ouverture d'une 5ème classe de la part de Monsieur le Maire et des délégués des parents d'élèves et après les consultations du comité paritaire départemental qui ont eu lieu le 9 septembre à Valence, l'inspecteur d'académie, Monsieur LELOUCH, a décidé la création d'un demi-poste à l'école maternelle de La Coucourde.

Madame Line BOUVIER, nommée à ce demi-poste, a pris ses fonctions le 19 septembre et enseigne aux 18 élèves de grande section les lundis, jeudis et un samedi matin par mois. L'ouverture de cette 5ème classe à

l'école maternelle a nécessité l'achat de mobilier scolaire.

L'Education Nationale a nommé à temps complet 2 assistantes de vie scolaire : Madame Nadia ROUSSILLON à l'école maternelle et Madame Corinne COCHET pour les classes de GS et CP à l'école de Fondchaud.

Les élections des représentants des parents d'élèves aux Conseils d'Ecole ont eu lieu le 13 octobre dernier. Ont été élus : - titulaires - Mesdames ASTIC Florence, LAFFONT Carole, VILLE Yvette, Monsieur WAGNER Hervé ; - suppléante - Madame REYNAUD Stéphanie.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

Après délibérations, le Comité administratif du Syndicat Intercommunal des Eaux Drôme-Rhône a décidé d'approuver le choix de la SDEI comme délégataire au service d'eau potable et le contrat d'affermage pour une durée de 12 ans. Les délibérations sont consultables sur le panneau d'affichage municipal de la Mairie.

Depuis le lundi 18 septembre, les nouveaux locaux du secrétariat de mairie se situent au rez-de-chaussée de la Mairie.

Mademoiselle Jany MOUCHEBOEUF, adjoint administratif, nouvellement arrivée au secrétariat de mairie, remplace Madame Aurélie COMTE pour la durée de son congé de maternité.

Le 5 octobre a eu lieu un exercice nucléaire concernant uniquement les instances de la Mairie. La cellule de pilotage était basée à LAVOULTE.

La restauration du tableau de St Antoine de l'église de Derbière est achevée

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal le calendrier des réunions prévues par les Services de l'Etat et autres.

Fait à La Coucourde, le 20 octobre 2006.

Le Maire.

Jean-Luc ZANON